

Zeitschrift:	Technique agricole Suisse
Herausgeber:	Technique agricole Suisse
Band:	44 (1982)
Heft:	15
Rubrik:	Reconversion de la fabrique de tracteurs Hürlimann SA à Wil

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La monte en pneumatiques

Les pneumatiques de véhicules et machines agricoles ne reçoivent pas toujours l'attention et les soins qui leur reviennent. En conséquence, des endommagement de pneus ne se font pas attendre longtemps. C'est pourquoi nous faisons suivre quelques remarques et conseils à ce sujet:

1. On ne devrait utiliser que des dimensions de pneus compatibles avec le type de véhicule concerné.
2. La pression de gonflage devrait être contrôlée chaque semaine et en tout cas adaptée aux conditions de travail. Avoir recours à des contrôleurs de pression de bonne qualité munis d'une échelle graduée assez grande.
3. Ne surchargez pas vos pneus. Vous trouverez des indications de limite de charge dans les manuels de pneus ou instructions de service.

4. Les dégâts possibles et leurs causes:

- Détachement de fils dans la carcasse du flanc: travail de foulage dû à un sous-gonflage ou une charge excessive.
- Erosion et usure en gradins de la bande de roulement: sur-gonflage, flottement de la roue ou, par exemple, réglage défectueux de la direction.
- Usure unilatérale du pneu: réglage défectueux de la direction, tringlerie de direction faussée.
- Flanc endommagé: percussion contre bordure de trottoir ou démarriages dans des ornières durcies.
- Endommagements du talon: rebord de jante endommagé ou montage incorrect.

On ne devrait jamais oublier qu'un entretien et un traitement approprié des pneus prolonge la longueur de service de la monte en pneumatiques et épargne des frais de réparation.

Trad. H.O.

KTBL-DEULA

Après 53 ans

Reconversion de la fabrique de tracteurs Hürlimann SA à Wil

Nous prélevons entre autres ce qui suit dans un communiqué général distribué mi-novembre à la presse: «La fabrique de tracteurs Hürlimann SA à Wil suspendra entièrement sa production dans le cours du printemps prochain et licenciera dans la suite 65 de ses 115 collaborateurs encore employés actuellement. L'entreprise Hürlimann appartient depuis quelques années à raison de 70% au constructeur de véhicules Lamborghini/Same. Après l'arrêt de la production, les quelque 50 personnes non licenciées seront occupées dans les services de livraison, d'entretien, des pièces de rechange et de réparation. L'entreprise Lamborghini s'était associée à la firme Hürlimann en 1977 au moyen d'une participation minoritaire transformée dans la suite en une participation majoritaire. La décision de supprimer la production à Wil ne signifie

nullement que le tracteur Hürlimann disparaîtra du marché; selon les explications du directeur Hans Hürlimann, il s'agit vraiment d'un transfert en Italie, à la société mère Lamborghini, devenu nécessaire en vue du fait que les frais de production suisses sont supérieurs d'environ 14%. A part les services après-vente et d'entretien, les travaux de recherche et de développement concernant tous les produits Hürlimann resteront à Wil. Depuis la participation de l'entreprise étrangère, la production à Wil de 300 tracteurs (vendus exclusivement en Suisse) en 1977 avait pu être portée à 1600 unités en 1981 grâce à des investissements judicieux. La production en Italie sera maintenue approximativement à ce même niveau. Le groupe Lamborghini global fabrique actuellement 30'000 tracteurs par an.»

Nous tenterons de communiquer dans un

des prochains numéros des renseignements plus précis sur ce que la direction de la firme entend par «services le livraison, d'entretien, de pièces de rechange et de réparation ainsi que la recherche et le développement concernant les produits Hürli-mann». Jusqu'alors nous nous abstien-drons de tout commentaire. La Rédaction

Au sujet de l'activité de l'ASETA

La CT 5 nous informe

Il est difficile de croire que la Commission Technique 5 (énergies alternatives en l'a-griculture) existe déjà depuis une année entière.

Quelques lecteurs ne se seront encore guère rendus compte de son existence, et d'autres se demandent peut-être s'il ne s'agit pas là d'un nouveau club d'initiés qui se réunissent de temps en temps sans que les membres ordinaires en retirent un avantage. Jusqu'à présent, nous avons effectivement très peu contribué à des travaux d'un intérêt général, mais cela ne signifie aucunement que nous nous sommes croisés les bras depuis l'assemblée constitutive du 1er dé-cembre 1981; au contraire! Les travaux de la première année concernaient clairement le thème «Procuration d'informations». Avant d'entreprendre un travail de nature à la fois pratique et politique, il va de soi que l'on devrait tout d'abord s'informer sur l'état actuel des choses. C'est dans cette intention que nous avons conduit trois enquêtes, soit une première sur le thème «Coupages chaleur-force actionnés au biogaz», une deuxième sur le thème «Collecteurs solai-res pour l'aération du foin en grange» et fi-nalement une troisième qui avait pour but d'élucider la question de savoir si et en quelle mesure la construction d'installa-tions d'énergie alternative était subvention-née par les cantons.

Les résultats de ces enquêtes vous seront communiqués dans ce numéro et les pre-miers numéros de l'année prochaine.

Un autre point essentiel auquel nous avons attribué beaucoup d'importance lors de nos trois premières séances concernait la créa-tion d'un poste d'information sur le rôle de l'énergie renouvelable dans l'agriculture. Cette nouvelle tâche a été attribuée à un nouveau collaborateur, Monsieur U. Hel-blung. Il s'agira de procéder sur la demande de membres de l'ASETA, et moyennant une modeste contribution aux frais occasion-nés, à des analyses énergétiques de leurs exploitations qui fourniraient des indica-tions concrètes de mesures d'économies d'énergie et l'emploi éventuel d'énergies al-ternatives.

En dehors de leur collaboration directe à la CT 5, quelques membres ont aussi participé très activement à l'exécution de deux im-portantes réunions dédiées au biogaz et orga-nisées par le projet NEFF Biogaz à l'EPFZ et la FAT en commun avec l'Association suisse des maîtres-ferblantiers et installa-teurs. Les réunions au cours desquelles les spécialistes suisses compétents ont pré-senté des exposés ont eu lieu en avril à Weinfelden pour les intéressés de langue allemande et en octobre à Moudon pour les Romands. On peut encore se procurer la do-cumentation correspondante auprès du Se-crétariat de L'ASETA.

Nous avons l'intention de publier l'année prochaine dans chaque numéro de «Techni-que Agricole» une contribution relative au thème «énergie» soit sous forme d'exposés sur nos propres travaux ou fournis par des tiers ou de descriptions d'expériences faites dans la pratique. Nous espérons susci-tter ainsi l'intérêt de nos lecteurs et peut-être même provoquer des controverses fructueuses. Nous apprécierions toute sug-gestion et critique constructive, car ce n'est qu'au moyen d'une coopération générale que nous pourrons fournir une contribution utile à la politique énergétique suisse.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter à tous des Fêtes de fin d'année réussies et une bonne Nouvelle Année.

Trad. H.O.

Le président de la CT 5

A. Wellinger